

"L'ORANIE CYCLISTE"

HEBDOMADAIRE

Secrétariat Général :
10, Rue Biche - ORAN

Téléphone : 287-81
C.C.P. ALGER N° 976-77



Organe Officiel du C.R.O.F.F.C.

DIRECTEUR-GÉRANT :
M^r Jules DUMESGES

Siège Social :
BAR METROPOLE
17, Boulrd Clemenceau - ORAN
Téléphone : 233-72

Le carnet du C.R.O.

Distinction. — M. Henri Bellivier, président du C.M. Maroc, a été fait commandeur du Mérite Civique. Le président et les membres du C.R.O. lui adressent leurs félicitations.

Condoléances. — Mme et M. Trouvé, de la R.O.O., ont été éprouvés par un deuil cruel. En cette pénible circonstance, le C.R.O. leur a adressé les sincères condoléances de tous ses membres.

Décès. — Les anciens ont appris avec tristesse la disparition du champion cycliste bel-abbésien Louis Rodriguez.

« Louisot » ravi à l'affection des siens n'a laissé que de bons souvenirs parmi ses anciens amis.

L'Assemblée Générale de la F.F.C.

Les dirigeants et les membres des clubs pourront lire dans le numéro 403 de la « France Cycliste » du jeudi 16 décembre 1954, le Procès-Verbal de l'A.G. de la F.F.C. Les comptes rendus des Comités Régionaux paraîtront dans les numéros suivants.

Le renouvellement des membres du 1/3 sortant a permis aux présidents des C.R. Oranie et Alger de siéger au Comité de Direction. Avec M. Dumesges (438 voix), M. Boulanger (415 voix) et M. Bellivier, du Maroc, l'A.F.N. occupe 3 sièges pour 3 Comités Régionaux.

Avec 204 Brevets du Jeune Cycliste, le C.R.O. occupe la 8^{me} place au classement général. Le Comité des Flandres a pris la tête avec 667 brevetés. L'Oranie peut et doit améliorer son classement en intensifiant cette épreuve très cotée de nos champions en herbe.

La prime d'honneur du C.R.O.F.F.C. 1954

La prime d'honneur du CROFFC a subi quelques modifications. Voici quel a été le nouveau mode d'attribution de cette prime à la suite de la décision prise par le CRO en date du 21-5-54.

Les clubs sont invités à transmettre au président du CROFFC l'état détaillé de leurs coureurs bénéficiaires de points en vue de la répartition de la prime.

B A R E M E S

DOTATION DE 30.000 FRANCS POUR :

EPREUVES INTERREGIONALES (Courses en ligne)

EN ORANIE

avec participation ou non de coureurs étrangers

Si le vainqueur est Oranien .. 3 points
Si le deuxième est Oranien 2 points
Si le troisième est Oranien 1 point

Ne pourront prendre part au classement pour l'attribution de points que les coureurs âgés de moins de 23 ans au jour de l'épreuve. Il ne sera pas attribué de points s'il n'y a pas de coureurs Oraniens dans les 3 premiers.

DOTATION DE 70.000 FRANCS POUR :

EPREUVES INTERREGIONALES (Courses en ligne)

HORS D'ORANIE

Si le vainqueur est Oranien .. 5 points

Pour les 3 premiers coureurs Oraniens classés dans les 10 premiers :

Au 1^{er} : 3 points
Au 2nd : 2 points
Au 3rd : 1 point

EPREUVES INTERNATIONALES (Courses en ligne)

Si le vainqueur est Oranien .. 10 points
Si le 1^{er} Oranien est 1^{er} des Nord-Africains 5 points

Pour les 3 premiers coureurs Oraniens classés dans les 20 premiers :

Au 1^{er} : 3 points
Au 2nd : 2 points
Au 3rd : 1 point

Sans cumul p. le 1^{er}

EPREUVES INTERNATIONALES PAR ETAPES

CLASSEMENT DES ETAPES

Si le vainqueur est Oranien .. 10 points
Si le 1^{er} Oranien est 1^{er} des Nord-Africains 5 points

Pour les 3 premiers coureurs Oraniens classés dans les 10 premiers :

Au 1^{er} : 3 points
Au 2nd : 2 points
Au 3rd : 1 point

Sans cumul p. le 1^{er}

Les points obtenus pour le classement de chacune des étapes sont cumulables :

CLASSEMENT GENERAL

Si le vainqueur est Oranien .. 10 points
Si le 1^{er} Oranien est 1^{er} des Nord-Africains 5 points

Pour les 3 premiers coureurs Oraniens classés dans les 20 premiers :

Au 1^{er} : 3 points
Au 2nd : 2 points
Au 3rd : 1 point

Sans cumul p. le 1^{er}

La F.F.C. et ses assurances

Il a été transmis par l'intermédiaire du C.R.O. à chaque président de club les conditions de Polices d'Assurances établies par l'Agence Continentale d'Assurances. Ces renseignements ne manqueront pas d'intéresser au plus haut point dirigeants et coureurs.

Le C.R.O. et l'O.S.S.U.

M. Dumesges après son intervention auprès de MM. Dupin et Suant, délégués à l'O.S.S.U. à Paris a reçu la lettre suivante :

Ruelle, le 18-12-54.

M. Dumesges
58, Rue J. Azémar - ORAN
Monsieur le Président,

J'étais de nouveau à Paris, hier, à l'occasion d'une réunion de la Commission Nationale de l'O.S.S.U.

Je n'ai pas manqué de signaler vos griefs au sujet des organisations en Oranie des épreuves scolaires, en indiquant les raisons que vous m'aviez signalées.

Il m'est donc agréable de vous signaler qu'il ne pourra plus vous être opposé la question du manque d'Assurance des compétiteurs, car les dites Assurances ont été modifiées ainsi que je vous l'avais laissé entendre pour garantir les cyclistes en compétition.

De plus, les observations qui s'imposaient vont être faites au délégué local de l'O.S.S.U.

Je serais particulièrement satisfait si ma modeste intervention a pu vous être d'une petite utilité et je reste le cas échéant à votre disposition.

Veuillez agréer, M. le Président et cher Collègue, l'expression de ma considération la meilleure.

Signé : SUANT.

Avis très important : licences 1955

Le secrétaire chargé de l'établissement des licences recommande aux coureurs de bien vouloir reproduire leur nom en lettres majuscules dans la case rectangulaire qui à cet effet est spécialement réservée en bas et à gauche de l'imprimé.

De nombreux coureurs pénalisés ont négligé de régler leurs amendes en sollicitant leur licence 1955. Ils sont informés qu'ils ne pourront l'obtenir qu'autant qu'ils se seront mis en règle avec la trésorerie. En attendant, le départ des épreuves leur sera refusé.

Dirigeants de clubs, exigez que vos coureurs protègent leur licence par un mica. N'oubliez pas en la leur remettant de les faire signer par leur titulaire et d'y apposer le cachet de votre club.

Dirigeants qui êtes en possession des numéros des dossards de vos coureurs, veillez à ce que leurs plaques de vélos soient correctement peintes, à savoir chiffres noirs sur fond blanc.

Port de publicité autorisée

LA PERLE - N° 43 : Estrella André
(ROO) Ind. 1. N° 42.004
ARMOR - N° 71 : Fauché Emmanuel
(ASPO) Ind. 1. N° 42.011
TERROT - N° 90 : Chareuf Mostefa
(VSBH) Ind. 1. N° 42.013
N° 92 : Niéto Ernest
(VSBH) Ind. 1. N° 42.015

(à suivre)

Liste des clubs affiliés (suite)

N° 14 - Vélo Club Témouchentois

Président : M. Jean Sourgnès, 42, Bd National à Ain-Témouchent (Tél. 2-55).
Membre correspondant : M. Montoya Vincent, rue Anatole France à Ain-Témouchent.

N° 15 - Union Sportive de Tizi

Président et membre correspondant : M. Florès Jean, Ferme Biscuit, Tizi (Tél. 0-15)

(à suivre)

Les Brevets Cyclistes Routiers ont démarré à Oran

Pendant le mois de décembre, la Commission de l'E.P. du C.R.O. a fait disputer trois sessions des brevets de 50 kilomètres. Au total, 57 brevets ont été attribués.

Félicitations à M. Garcia M., et à ses collaborateurs, qui se proposent de continuer sous peu.

Liste des coureurs licenciés 1954 du C.R.O. 1955

1	Sirvente Michel	VCO A 4 10.951
2	Rech Jean-Pierre	VCO A 4 10.952
3	Martinez Henri	VCO A 4 10.953
4	Mirailles Marcel	VCO A 4 10.954
5	Escama Michel	VCO A 4 10.955
6	Martial Claude	VCO A 4 10.956
7	Cidro Joseph	VCO A 4 10.957
8	Lopez Joseph	VCO A 4 10.958
9	Cordoba Fernand	VCO A 4 10.959
10	Lestournaud Georges	ESO A 4 10.960
11	Chinchilla Fernand	ESO I 1 42.001
12	Mélina Edmond	ESO A 4 10.961
13	Pietzner Oscar	ESO A 4 10.962
14	Belhadj Hadj	PCBA A 3 10.963
15	Boussahla Moham.	PCBA A 4 10.964
16	Navarro Raymond	PCBA A 4 10.965
17	Munoz Marcel	PCBA A 4 10.966
18	Villegas Antoine	PCBA A 4 10.967
19	Soler Claude	PCBA A 4 10.968
20	Rahou Tahar	PCBA A 4 10.969
21	Galdéano Jean	PCBA A 4 10.970
22	Urtado Antoine	PCBA I 2 42.002
23	Demollina Jaime	PCBA A 4 10.971
24	Garcia Christian	CSM A 4 10.972
25	Blanco Claude	CSM A 4 10.973
26	Sanchez Albert	CSM A 4 10.974
27	Pérez Robert	JSSE I 1 42.003

29	Tartarin Jean-Paul	JSSE A 4 10.9
30	Héroual Mohamed	JSSE A 4 10.9
31	Boobal Bel Hadj	JSSE A 4 10.9
32	Navarro Jean-Claude	COB A 3 10.9
33	Gomis Vincent	COB A 3 10.9
34	Pénalva François	COB A 3 10.9
35	Pérez Antoine	COB A 3 10.9
36	Yvars Jean-Pierre	COB A 3 10.9
37	Saez Joachin	COB A 4 10.9
38	Martinez Henri	COB A 4 10.9
39	Lopez François	COB A 4 10.9
40	Serrano Claude	COB A 4 10.9
41	Benamou André	COB A 4 10.9
42	Estrella André	ROO I 1 42.0
43	Faous Ange	ROO I 1 42.0
44	Estrella Robert	ROO A 4 10.9
45	Mercier Maurice	ROO A 4 10.9
46	Casas Gilbert	ROO A 4 10.9
47	Barber Emmanuel	ROO A 4 10.9
48	Vitalis Roger	ROO A 4 10.9
49	Gonzalez Yvon	ROO A 4 10.9
50	Bourgoin Michel	ROO A 4 10.9
51	Crémadès J.-Pierre	ROO A 4 10.9
52	Lopez Joseph	ESO A 4 10.9
53	Valdès Félix	JSSE I 1 42.0
54	Belhamadi Abdelk.	ROO I 3 42.0
55	Navarro René	ROO A 4 10.9
56	Aguirre Jean	ESO A 4 10.9
57	Garcia Jean	JSSE I 1 42.0
58	Ballester René	JSSE I 1 42.0
59	Baéza François	JSSE I 2 42.0
60	Saura Jean-Claude	JSSE A 4 10.9
61	Enta Hasni	COB A 3 11.0
62	Fernandez Antoine	COB A 4 11.0
63	Fernandez Augustin	COB A 4 11.0
64	Fernandez Adrien	COB A 4 11.0
65	Garcia Jean-Claude	COB A 4 11.0
66	Ruiz André	COB A 4 11.0
67	Kunze Gilbert	COB A 4 11.0
68	Durand Marcel	GCS A 4 11.0
69	Sergiani René	CSM A 4 11.0
70	Fauché Emmanuel	ASPO I 1 42.0
71	Marco Joseph	ASPO A 4 11.0
72	Manzano Armand	ASPO A 4 11.0
73	Paya Marcel	ASPO A 4 11.0
74	Mollard Antoine	ASPO A 4 11.0
75	Archilla J.-Claude	ASPO A 4 11.0
76	Soler Denis	ASPO A 4 11.0
77	Gutiérrez Aurélien	ASPO A 4 11.0
78	Pastor Albert	ASPO A 4 11.0
79	Caisso Norbert	ASPO A 4 11.0
80	Rodriguez François	ASPO A 4 11.0
81	Hernandez Antoine	ASPO A 4 11.0
82	Garcia Gilbert	ASPO A 4 11.0
83	Lavaréto Guy	ASPO A 4 11.0
84	Mas Jean	PCBA A 4 11.0
85	Martinez Christian	CCT A 4 11.0
86	Réalé René	ESO I 1 42.0
87	Saez André	ESO A 4 11.0
88	Chareuf Mostefa	VSBH I 1 42.0
89	Constant André	VSBH I 1 42.0
90	Niéto Ernest	VSBH 2 42.0
91	Silès René	VSBH A 2 11.0
92	Martiaréna Albert	VSBH A 2 11.0
93	Cano Gabriel	VSBO A 3 11.0
94	Combe Jacques	VSBH A 3 11.0
95	Riéra André	VSBH A 4 11.0
96	Ségura J.-Claude	VSBH A 4 11.0
97	Mirailles Antoine	VSBH A 4 11.0
98	Giorgi Henri	VSBH A 4 11.0
99	Rocamora René	COB A 3 11.0
100	Vacher Hugues	ROO A 3 11.0
101	Sagau Yves	CSM A 4 11.0
102	Marchand Louis	CSM A 4 11.0
103	Germond Jean-Louis	JSSE A 4 11.0
104	Gonzalès Indalecio	VCT A 4 11.0
105	Hernandez Jean	VCT I 1 42.0

(à suivre)

MINIMES

1 Sempéré Vincent	VCO 8.638
2 Giménez Paul	ESO 8.639
3 Ruiz François	CSM 8.640
4 Parodi Paul	ROO 8.641
5 Sellès Paul	COB 8.641
6 Diaz Jean	CSM 8.643
7 Mehanèche Roger	ASPO 8.644
8 Nadal Henri	ASPO 8.645
9 Cano Jean-Louis	VBH 8.646

(à suivre)

57 Philibert Jacques	CCT 1.907
58 Bordas Joseph	CCT 1.908
59 Cuévas Michel	CCT 1.909
60 Beck Michel	CCT 1.910
61 Jara Antoine	CCT 1.911
62 Mançaner Jean	VBH 1.912
63 Simon François	VBH 1.913
64 Juniot Jules	VBH 1.914
65 Ayala Joseph	VBH 1.915
66 Combes Jacques	VBH 1.916
67 Mattioli Edmond	VBH 1.917
68 Grangier Louis	JSSE 1.918
69 Sourges Jean	VCT 1.919
70 Merle André	VCT 1.920

(à suivre)

Liste des licenciés Dirigeants
1955

1 Belzunce Joseph	PCBA 1.851
2 Damermant Albert	PCBA 1.852
3 Garcia Gabriel	PCBA 1.853
4 Ribaud Henri-Pierre	ROO 1.854
5 Ribaud Henri-Jean	ROO 1.855
6 Trouvé Edouard	ROO 1.856
7 Estrella René	ROO 1.857
8 Sanchez Antoine	ROO 1.858
9 Ulmer Joseph	ROO 1.859
10 Yvars Gustave	COB 1.860
11 Navarro Jean	COB 1.861
12 Catibard Nicolas	COB 1.862
13 Yvars Michel	COB 1.863
14 André Joseph	ESO 1.864
15 Faraco Lucien	ESO 1.865
16 Gomez Sébastien	ESO 1.866
17 Balbastre René	ESO 1.867
18 Gour André	ESO 1.868
19 Sanraphaël Rémy	ESO 1.868
20 Lestournaud René	ESO 1.870
21 Escanez François	VCO 1.871
22 Georges Louis	VCO 1.872
23 Cutillas François	VCO 1.873
24 Cadène François	VCO 1.874
25 Curt Georges	JSSE 1.875
26 Anglès Henri	JSSE 1.876
27 Tartarin Albert	JSSE 1.877
28 Tustes André	JSSE 1.878
29 Balaïd Ghaffor	USMO 1.879
30 Bensallem Mustapha	USMO 1.880
31 Barka Abderrazak	USMO 1.881
32 Medjani Bouazza	USMO 1.882
33 Saez Martin	USMO 1.883
34 Garcia Mathieu	CSM 1.884
35 Terni Jacques	CSM 1.885
36 Ruiz François	CSM 1.886
37 Maraval Jean-Louis	CSM 1.887
38 Rocca Pierre	CSM 1.888
39 Gay Pierre	SCO 1.889
40 Cadène Sylvestre	SCO 1.890
41 Roca Joseph	SCO 1.891
42 Fuentès Antoine	SCO 1.892
43 Trojani Paul	GCS 1.893
44 Ségura Joseph	GCS 1.894
45 Galiana Gabriel	GCS 1.895
46 Archilla François	ASPO 1.896
47 Radenac Jean	ASPO 1.897
48 Jasseron André	ASPO 1.898
49 Benzoussen Albert	ASPO 1.899
50 Gonzalez Marcel	PCBA 1.900
51 Cabanes Gabriel	CCT 1.901
52 Benghozi Jacques	CCT 1.902
53 Benaych Joseph	CCT 1.903
54 Fournier René	CCT 1.904
55 Rodriguez Antoine	CCT 1.905
56 Anton Antoine	CCT 1.906

Comme chaque année, nous continuerons à publier la liste des coureurs licenciés et dirigeants.

Nous engageons les Commissaires de course à les inscrire sur leur répertoire individuel, ce qui ne manquera pas de leur faciliter leur tâche en suivant les épreuves, et aussi tout particulièrement dans l'établissement des états de résultats de courses.

Coureurs pénalisés
au 27 Décembre 1954

C.O.B.

Bourouis Kada (Kébir) : 100 fr.
Kéballi Khélifa (Echo Soir) 50 fr.
Kéballi Khélifa (Champ. Ind.) 1.100 fr.
Véra Paul (Galiana) 200 fr.
Fernandez Antoine (Ch. fém.) : 100 fr.
Sirjean Edgar (Arzew) : 50 fr.

V.C.O.

Rodriguez Emile (Algérie) : 100 fr.

P.C.B.A.

Parédès (Oran Républicain) : 100 fr.
Ségura Jules (Oran Républ.) : 100 fr.
Escoffier (Algérie) : 200 fr.
Torrès Manuel (Saïda) : 30 fr.

V.C.M.

Valéro Em. (Valentino) : 200 fr.
Abdelkrim Youcef (Taïba) : 50 fr.
Banos (Taïba) : 50 fr.
Bensaid (Taïba) : 50 fr.
Boudjerida (Galla et Saïda) : 100 fr.

E.S.O.

Hernandez François (Galiana) : 50 fr.
Diaz (Saïda) : 50 fr.
Sanchez Michel (Bel-Abbès) : 30 fr.
Garcia François (Dunlop) : 100 fr.
Mullardo Roger (Galiana) : 500 fr.

J.S.S.E.

Garcia Bd (Oran Républicain) : 200 fr.
Munoz (Oran Républicain) : 100 fr.
Anton (Oran Républicain) : 100 fr.
Ganga (V.P.G.) : 100 fr.

Magnon (Kébir) : 50 fr.
Caparros (Minimes) : 30 fr.
Seisolate (Taïba) : 500 fr.
Belmonte (Bel-Abbès) : 200 fr.
Sanchez André (Arzew) : 50 fr.
Montelo Camille (Arzew) : 100 fr.

R.O.O.

Bogi (Galiana) : 50 fr.
Mas Vincent (Arzew) : 50 fr.

C.S.M.

Bradja (Champ. Amat.) : 50 fr.

M.C.P.

Arrach (Galiana) : 50 fr.

V.C.T.

Cabello (FFC Montre) : 1.000 fr.
Cabello (De Malherbe) : 200 fr.
Cabello (C-C FFC) : 50 fr.

J.S.M.T.

Boucherak (Taïba) : 50 fr.
Allal (Taïba) : 50 fr.
Hachi (Dunlop) : 100 fr.

V.S.B.H.

Baéza (JSSE) : 200 fr.
Ben Hamed Saïd (Oran Républ.) : 50 fr.
Mimoun Abdelkader (La Perle) : 500 fr.
Bigas (Ayéla) : 200 fr.
Bigas (La Perle) : 500 fr.
Boudjellal Md (Galiana) : 50 fr.
Bagnol (Tizi) : 50 fr.

S.C.O.

Cadène J. (réclame n. a.) : 500 fr.

M.A.R.S.A.

Carreno Louis (Dunlop) : 100 fr.

U.S.M.O.

Omat Saïd (Montagne) : 500 fr.
Makoudi Gahouti (Témouch.) : 100 fr.
Palma Joseph (FFC Montre) : 1.000 fr.
Palma Jean (JSSE) : 100 fr.

Palmarès des épreuves

Soucieux de donner le plus de renseignements possibles aux dirigeants de clubs, aux jeunes coureurs et à tous les lecteurs de « l'Oranie Cycliste », la Rédaction fait appel aux Anciens pour lui communiquer les résultats qu'ils pourraient connaître concernant les épreuves suivantes :

Championnat d'Oranie de Cross cyclo-pédestre — Critérium de la Montagne — Circuit Taïba — Premier Pas Dunlop, etc.

D'avance, merci à tous ceux qui voudront bien nous aider à reconstituer les palmarès des grandes épreuves classiques courues en Oranie et nous faire parvenir les palmarès de leurs anciens champions.

La vie militaire de nos licenciés

Désireux de maintenir le contact avec les jeunes espoirs actuellement sous les drapeaux, le C.R.O. a décidé d'adresser gratuitement « l'Oranie Cycliste » à Estrella André, Vacher Hughes, Faous Ange, de la R.O.O., et à Giméno, du C.O.B.

Il est fait appel aux dirigeants de clubs pour nous communiquer l'adresse de leurs « appelés ».

P.V. DE LA RÉUNION DU 28-12-54

COMMISSION D'INFORMATION

Courrier Arrivée

- a) Affiliation de l'U.S. Tizi.
- b) Vœux de la R.O.O. et d'Estrella au C.R.O.
- c) Accord Ville Oran pour sessions Brevets Jeune Cycliste au Parc municipal.
- d) Demande de renseignements de l'E.C.N.
- e) Demande de trois licences P.C.B.A.
- f) F.F.C. Paris : concernant épreuve féminine de Roanne.
- g) F.F.C. Paris : concernant réunion du Bureau le 28-1-55.
- h) Maire Ville d'Oran pour réception à l'occasion Régates du 30-1-55.

d) Accusé réception parution « Oranie Cycliste » (Parquet).

Courrier Départ

- a) Vœux du C.R.O. aux clubs.
- b) Condoléances à M. Trouvé (R.O.O.).
- c) A l'USMO, concernant démission coureur Latbaoui.

ÉPREUVES AUTORISÉES

2 Janvier : « Prix Ouverture E.S.O. » — Commissaire-délégué : M. Tustes.

9 Janvier : « Prix de l'Ouest Oranais » (C.C.T.) — Commissaire-délégué : M. Rodriguez.

16 Janvier : « Prix d'Ain-Témouchent » (V.C.T.) — 95 km. — Interrégionale Ind. Am. toutes catégories — Prix : 7.500 - 5.000 - 3.000 - 2.000 - 1.500 - 1.200 - trois fois 1.000 - 800 - 700 - 600 - 500 — Engagements : 50 fr. chez M. Montoya, rue Anatole France (Clôture le 15-1 à 12 h.)

23 Janvier : « Petit Prix Cadène » (V.C.O.) — 45 km. — Oran, La Sénla, Misserghin, Oran, Halles, Misserghin, Oran (arrivée Usine Coca-Cola) — Engagements : 50 fr. chez M. Cadène, Cycles, Bd Marceau, Oran, jusqu'au 22-1 à 12 h. — Prix : 1.500 - 1.000 - 700 - 500 - 400 - 300 et trois fois 200.

COMMISSION SPORTIVE

* Homologation

Course entraînement P.C.B.A. du 25-12. Résultats : 1. Ferré ; 2. Urtado ; 3. Villégas.

Réclamation Latbaoui

Après avoir entendu le délégué de l'USMO, la Commission décide d'accepter la demande de licence du coureur Latbaoui au titre de l'année 1955, sa démission ayant été régulièrement adressée au mois d'octobre.

Elle invite l'USMO à en faire une affaire civile en raison de l'absence de tout contrat.

Réclamation Saura

Après l'exposé du Président de la JSSE, la Commission décide d'appliquer le règlement, la démission du coureur Saura n'ayant pas été déposée dans les délais réglementaires.

Subvention de fonctionnement

M. Dumesges propose un mode d'attribution conforme à la décision de M. le Directeur départemental de l'E.P.S.

Premier Pas Dunlop

M. Dumesges invite les dirigeants de clubs à se prononcer pour la date de l'éliminatoire.

Elle est, en principe, fixée au dernier dimanche d'avril.

Projet Trouvé

M. Dumesges propose sa discussion le 6 janvier : adopté.

Le Président :
M. DUMESGES.

Le Secrétaire :
M. MARAVAL.

